



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# Optimisation des dépenses publiques dans un contexte de ralentissement économique

Recommandations en vue du dépôt du budget du gouvernement du Québec 2024-2025

.....

Mémoire présenté à M. Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise

*Le 17 janvier 2024*

# Table des matières

**Préambule.....3**

**Contexte .....3**

**Introduction.....3**

**1. Rassurer les entreprises dans un contexte économique incertain.....5**

**2. Répondre à la rareté de main-d’œuvre par des politiques publiques adaptées ..6**

**3. Accélérer la transition vers une économie verte .....7**

**4. Investir dans le développement économique du Grand Montréal .....8**

**Conclusion ..... 12**

**Synthèse des recommandations ..... 13**

## Préambule

Forte d'un réseau de plus de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après la « Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

## Contexte

En vue du dépôt de son budget 2024-2025, le gouvernement du Québec mène une consultation qui vise à connaître les préoccupations des acteurs socioéconomiques et de la population, et à définir les mesures qu'il devrait envisager de prendre en priorité. Comme à son habitude, la Chambre est heureuse de participer à ces consultations. Le présent mémoire détaille notre lecture de la situation économique du Québec ainsi que nos recommandations pour l'élaboration du budget 2024-2025.

## Introduction

L'économie mondiale est au ralenti. La croissance dans les États membres de l'OCDE sera plus faible que prévu en 2023 et en 2024, avec une moyenne de 1,5 %<sup>1</sup>. Les tensions géopolitiques marquées notamment par les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient plombent la croissance. Les stratégies de délocalisation de proximité (*near-shoring*) ou d'économie d'affinité (*friend-shoring*) se poursuivent. Quant aux chaînes d'approvisionnement mondiales, après une amélioration consécutive aux effets négatifs induits par la pandémie de COVID-19, elles sont aujourd'hui affectées par les tensions qui règnent dans la mer Rouge. Cette situation génère de nouveaux risques d'inflation dus à la perte d'efficacité dans les chaînes logistiques mondiales.

La réponse des banques centrales aux pressions inflationnistes et les hausses consécutives des taux d'intérêt ont entraîné, comme on s'y attendait, un ralentissement économique. Malgré tout, le resserrement démographique continue d'engendrer une rareté de main-d'œuvre dans presque tous les secteurs de l'économie canadienne. La hausse de l'immigration, longtemps considérée comme une soupape à la rareté de la main-d'œuvre, a entraîné une pénurie de logements déjà présente et une inflation sur le marché immobilier. Ce constat justifie la nécessité de donner la priorité aux technologies numériques et à une automatisation accrue, avec ce que cela exige en matière de formation continue de la main-d'œuvre et sa requalification<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Fonds monétaire international. Perspectives de l'économie mondiale : Des trajectoires divergentes. Octobre 2023. En ligne. [Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2023 \(imf.org\)](https://www.imf.org/fr/publications/external-views/2023/10/01/perspectives-de-l-economie-mondiale-octobre-2023)

<sup>2</sup> La Presse. Hélène Baril. Des travailleurs, il en manque partout. 11 décembre 2023. En ligne. [Planète économique | Des travailleurs, il en manque partout | La Presse](#)

## L'économie du Québec au ralenti

Le PIB du Québec a reculé au troisième trimestre de 2023, et ce, pour un deuxième trimestre consécutif, ce qui signifie que le Québec est entré officiellement en récession technique<sup>3</sup>. Le recul de 0,2 % du PIB au troisième trimestre survient après une baisse de 0,4 % au trimestre précédent. Lors du dépôt du Point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2023, le ministre des Finances, monsieur Eric Girard, a souligné l'environnement « difficile » dans lequel évoluait l'économie. En effet, le Québec, à l'instar du Canada, connaît une croissance très faible en 2023 (0,6 %) et 2024 (0,7 %)<sup>4</sup>, soit 2 points de pourcentage de moins qu'en 2022.

Rappelons que le Québec a connu une situation similaire lors de la crise financière mondiale de 2008-2009. À l'époque, les entreprises avaient dû faire face à des défis majeurs, notamment des pressions sur les liquidités, une diminution de la demande et des incertitudes économiques généralisées.

## Le milieu des affaires face au ralentissement économique

Depuis le 6 septembre 2023, la Banque du Canada a laissé son taux directeur inchangé alors que l'économie a commencé à montrer des signes d'essoufflement<sup>5</sup>. La pression haussière sur les taux d'intérêt est maintenant fortement réduite. Le retour à la cible de 2 % pour le taux d'inflation ne devrait toutefois pas se faire avant plusieurs années. Le Fonds monétaire international (FMI) prédit en effet que la plupart des pays n'atteindront pas leurs cibles en matière d'inflation avant 2025.

Dans ce contexte, en tenant compte de la pression sur les salaires et les coûts d'exploitation qui demeure très élevée, le gouvernement du Canada anticipe une croissance faible de l'ordre de 0,4 % pour 2024, puis un rebond à 2,2 % en 2025<sup>6</sup>. Quant à l'inflation, elle devrait avoisiner les 2 %, ce qui est conforme à la fourchette cible historique de la Banque du Canada, soit de 1 % à 3 %, à compter de la fin de 2024. L'amorce d'une baisse du taux directeur devrait en découler. C'est ce que la Réserve fédérale a laissé entendre en communiquant ses précisions en décembre 2023, notamment trois baisses en 2024<sup>7</sup>.

Malgré le retour à un contexte plus favorable à moyen terme, les entreprises sont aux prises avec plusieurs défis. Elles sont soumises à des pressions sur leurs liquidités en raison de la hausse de leurs coûts, surtout si elles sont endettées. C'est le cas pour plusieurs PME qui ont bénéficié des programmes d'aide durant la pandémie et qui doivent rembourser les prêts alors qu'elles disposent de peu de liquidités. Elles doivent offrir des conditions de travail toujours plus attrayantes pour attirer et retenir la main-d'œuvre requise. Elles doivent de plus contribuer davantage à la formation continue des employés qui œuvrent dans un environnement technologique plus exigeant. De surcroît, elles n'ont d'autre choix que de prendre part au virage vert pour répondre à des critères d'une gouvernance socialement responsable, dont elles reconnaissent, il faut le souligner, la nécessité. En effet, il existe de réels gains économiques substantiels en adoptant des pratiques d'affaires durables, favorisant ainsi l'innovation, la rentabilité et la compétitivité sur les marchés. Nous devons toutefois les soutenir dans leur démarche.

## L'économie du Grand Montréal va bien, mais elle demeure confrontée à des enjeux structurels

La métropole continue de jouer son rôle moteur dans l'économie québécoise. Les industries phares comme l'aérospatiale, les TI, l'IA et les sciences de la vie se portent bien. Cette année a aussi été marquée par l'arrivée de grands joueurs stratégiques tels que Moderna et Northvolt.

<sup>3</sup> ISQ. Produit intérieur brut réel selon les dépenses<sup>1</sup>, données désaisonnalisées au taux annuel, dollars enchaînés (2017), Québec, 2020-2023. 2023. En ligne. [Produit intérieur brut réel selon les dépenses<sup>1</sup>, données désaisonnalisées au taux annuel, dollars enchaînés \(2017\), Québec, 2020-2023 \(quebec.ca\)](#)

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec. Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2023 : Accroître le potentiel économique du Québec. 7 novembre 2023. En ligne. [Accroître le potentiel économique du Québec – Des ambitions et des moyens pour y parvenir \(gouv.qc.ca\)](#)

<sup>5</sup> Banque du Canada. La Banque du Canada maintient le taux directeur au même niveau, et poursuit le resserrement quantitatif. 2023. En ligne. [La Banque du Canada maintient le taux directeur au même niveau, et poursuit le resserrement quantitatif – Banque du Canada](#)

<sup>6</sup> Gouvernement du Canada. Énoncé économique de l'automne 2023 : Bâtir une économie qui fonctionne pour tous les Canadiens. 21 novembre 2023. En ligne. [Table des matières | EEA 2023 \(canada.ca\)](#)

<sup>7</sup> Le Monde. Aux États-Unis, la Réserve fédérale prévoit trois baisses de taux d'intérêt en 2024. 2023. En ligne. [Aux États-Unis, la Réserve fédérale prévoit trois baisses de taux d'intérêt en 2024 \(lemonde.fr\)](#)

Bien que son marché du travail demeure en bonne santé, Montréal n'échappe pas au ralentissement économique généralisé. Les données de novembre 2023 par rapport à décembre 2022 indiquent que l'emploi est en légère hausse à 62,7 % (+0,5 point), le taux de chômage se situe à 6,0 % (+1,3 point), le taux d'activité est à 68,1 % (-0,2 point) et le taux d'emploi, à 63,9 % (-1,2 point)<sup>8</sup>. Quant au nombre de postes vacants, il suit la même tendance qu'au Québec dans son ensemble; au second trimestre de 2023, on en comptait 21 000 de moins qu'à la même période en 2022, soit 80 000 postes vacants<sup>9</sup>.

Dans son plus récent sondage, la Chambre a demandé aux représentants du milieu des affaires de cerner les enjeux les plus importants. Nous avons constaté que les incertitudes liées aux perspectives économiques et la rareté de la main-d'œuvre constituent les principales préoccupations du milieu des affaires, suivies par les changements climatiques et les risques environnementaux<sup>10</sup>.

Nous saluons le signal envoyé par le ministre des Finances selon lequel aucune hausse du fardeau fiscal n'est prévue. Toutefois, dans un contexte de ralentissement, la gestion des dépenses de l'État sera critique. La Chambre estime que le prochain budget provincial devra garder le cap sur l'équilibre budgétaire en 2027-2028. Ce budget devra refléter un juste équilibre dans l'équation des revenus, en n'alourdissant pas le fardeau fiscal, et des dépenses. Dans le contexte où les finances publiques sont serrées, il devra établir des priorités claires et assurer un suivi rigoureux des dépenses, surtout de l'efficacité du décaissement des investissements prévus et de leurs impacts.

Dans cette foulée, la Chambre met de l'avant les priorités suivantes pour l'exercice budgétaire 2024-2025 :

1. Rassurer les entreprises dans un contexte économique incertain
2. Répondre à la rareté de main-d'œuvre par des politiques publiques adaptées
3. Accélérer la transition vers une économie verte
4. Investir dans le développement économique du Grand Montréal

## **1. Rassurer les entreprises dans un contexte économique incertain**

### **Réduire l'écart du fardeau fiscal**

Dans le contexte inflationniste actuel, l'envoi de chèques aux particuliers va à contresens des efforts de la Banque du Canada dans le ralentissement de l'inflation. La récente déclaration du ministre des Finances concernant l'indexation de 5,08 % des aides fiscales pour aider les particuliers qui souffrent de l'inflation est une solution plus appropriée.

Au Québec, la charge fiscale liée à l'impôt sur le revenu est la plus élevée parmi les provinces canadiennes, atteignant 14,7 % du produit intérieur brut (PIB), une valeur nettement au-dessus de la moyenne des pays industrialisés, à 9,5 %. Malgré la réduction d'impôts mise en œuvre par le gouvernement en 2023, le fardeau fiscal demeure le plus élevé au Canada, mais il sera réduit à 14,3 % du PIB (comparé à 14,1 % pour l'Ontario). Les baisses d'impôts annoncées dans le budget 2023-2024 sont un premier pas dans le cadre d'une stratégie qui vise à réduire l'écart du fardeau fiscal avec les autres provinces. Il est important de souligner que malgré ces baisses, le Québec demeure la province canadienne où le poids des impôts est le plus élevé. Les contribuables québécois qui gagnent 70 000 \$ paient 36 % d'impôts de plus que les Ontariens<sup>11</sup> avec le même niveau de salaire.

<sup>8</sup> Gouvernement du Québec. Bulletin mensuel du marché du travail au Québec – Novembre 2023. En ligne. [Bulletin du marché du travail au Québec – Novembre 2023 \(quebec.ca\)](#)

<sup>9</sup> Statistique Canada. Postes vacants. 2023. En ligne. [Tableau 14-10-0398-01 Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les régions économiques, données trimestrielles désaisonnalisées](#)

<sup>10</sup> CCMM. Transition du centre-ville de Montréal vers une économie verte. 2023. En ligne. [Transition du centre-ville de Montréal vers une économie verte \(ccmm.ca\)](#)

<sup>11</sup> Chaire en fiscalité et en finances publiques. Bilan de la fiscalité – Édition 2023. 2023. En ligne. [Bilan de la fiscalité - Édition 2023 - CFFP \(usherbrooke.ca\)](#)

## Les défis économiques subsistent malgré le ralentissement de l'inflation

Il est encourageant de constater que l'inflation connaît un ralentissement. La hausse des coûts des matières premières, de l'énergie et des transports exerce une pression significative sur les marges bénéficiaires, compromettant ainsi la santé financière des entreprises. Les pressions salariales, exacerbées par une concurrence accrue pour attirer et retenir des talents, font augmenter les coûts d'exploitation. Dans un contexte d'incertitude, le gouvernement du Québec doit disposer d'une marge de manœuvre budgétaire et être en mesure d'aider les entreprises dans le besoin en cas de récession plus importante que prévu. C'est le cas notamment pour les PME, mais aussi pour certains secteurs d'activité stratégiques pour Montréal et le Québec, qui sont toujours fragilisés par la pandémie et impactés par l'inflation et une baisse de la demande, pensons notamment aux industries culturelles et créatives ou au commerce de détail.

**Recommandation 1 : Maintenir une marge de manœuvre budgétaire pour aider les entreprises, notamment les PME, à surmonter un éventuel choc économique qui serait plus important que les prévisions actuelles.**

## 2. Répondre à la rareté de main-d'œuvre par des politiques publiques adaptées

Au cours des dernières années, plusieurs programmes et réformes ont été mis sur pied par le gouvernement provincial. La Chambre est d'avis que les nombreux engagements du gouvernement déjà annoncés ou qui le seront au cours de la prochaine année devront comporter un suivi sur l'impact et l'efficacité. Dans le contexte économique actuel, les fonds octroyés aux différents ministères devront non seulement prendre en considération l'efficacité des mesures, mais également des réajustements selon les niveaux de décaissement et les besoins. La Chambre distingue notamment 3 chantiers qui nécessitent un financement accru :

1. Opération main-d'œuvre
2. Amélioration des processus d'immigration
3. Francisation Québec

### Opération main-d'œuvre

La pénurie de main-d'œuvre demeure un enjeu majeur pour plusieurs secteurs dans le Grand Montréal, et ce, malgré une hausse du taux de chômage. Même si la pression sur le marché du travail est moindre à court terme, plusieurs secteurs clés peinent toujours à pourvoir leurs postes vacants.

La Chambre a salué l'Opération main-d'œuvre lancée en novembre 2021, qui ciblait certains domaines très touchés par la pénurie, et particulièrement dans le secteur public. Nous demeurons cependant très préoccupés par la situation. Opération main-d'œuvre doit faire preuve d'agilité pour répondre aux besoins ponctuels de notre économie. En effet, malgré les besoins criants en main-d'œuvre dans certains secteurs, d'autres subissent des vagues de licenciements pour différentes raisons. C'est un marché du travail complexe qui nécessite une analyse particulière et, par conséquent, les initiatives comme l'Opération main-d'œuvre doivent disposer des moyens nécessaires pour répondre aux enjeux à court terme et à long terme.

### Amélioration des processus d'immigration

Durant l'automne 2023, la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Christine Fréchette, a présenté le Plan de l'immigration du Québec 2023. La Chambre a salué de manière générale la politique, mais a aussi émis des réserves, notamment sur les exigences linguistiques ainsi que le maintien du seuil d'immigration à 50 000 immigrants par année, que nous jugeons trop bas pour répondre aux besoins de main-d'œuvre actuels. La Chambre a salué deux éléments qui viendront atténuer ce seuil jugé insuffisant par le milieu des affaires, soit : l'admission en continu des personnes sélectionnées par le biais du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), volet Diplômés du Québec, en sus des seuils annuels et la décision de devancer le prochain exercice de planification à 2025.

Ces annonces récentes amènent le Québec à recevoir jusqu'à 64 000 immigrants permanents dès 2024. C'est une bonne nouvelle pour réduire la pression actuelle sur le marché du travail. Néanmoins, cette vague de nouveaux arrivants, combinée au nombre élevé de travailleurs temporaires, exige que le ministère déploie des efforts considérables pour traiter les dossiers administratifs de ces demandeurs.

Avec une augmentation des seuils et l'admission en continu des candidats du volet Diplômés du Québec du PEQ, la Chambre recommande au gouvernement de procéder à une analyse fine de ses capacités de s'assurer d'un traitement rapide des dossiers. Pour y arriver, le gouvernement ne doit pas hésiter à y consacrer les ressources nécessaires et miser sur une collaboration étroite avec le gouvernement fédéral.

### **Francisation Québec**

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, la plateforme Francisation Québec a été lancée. Ce nouveau guichet unique en francisation a enregistré un achalandage record dès les trois premiers mois. Près de 30 000 immigrants se sont inscrits. Faute de ressources et de place pour les candidats, c'est seulement 5 % des nouveaux inscrits qui ont pu commencer leur entrée dans le parcours de francisation cet automne<sup>12</sup>. On constate un certain manque de cohérence entre la volonté de franciser massivement les nouveaux arrivants et l'offre de services offerts par le privé.

En effet, la dernière annonce du MIFI s'adresse aux travailleurs étrangers temporaires qui doivent désormais démontrer une connaissance du français s'ils veulent renouveler leur permis de travail au bout de trois ans. En décembre 2022, cette catégorie représentait plus de 35 000 personnes titulaires d'un permis de travailleur étranger temporaire (PTET). La Chambre et le milieu des affaires de la métropole reconnaissent que la langue des affaires du Québec est le français. Nous avons besoin de toutes sortes de talents, qui arrivent avec des connaissances variées. Dans certains cas, même en favorisant les candidats qui ont une connaissance de base du français, nous devons offrir un accompagnement soutenu et accessible en francisation à ceux qui en ont besoin.

***Recommandation 2 : Accorder les ressources financières nécessaires et réajuster les paramètres des décaissements selon les besoins afin que les programmes et politiques gouvernementales répondent aux enjeux de main-d'œuvre, notamment :***

- a. L'Opération main-d'œuvre***
- b. L'amélioration des processus d'immigration***
- c. Francisation Québec***

## **3. Accélérer la transition vers une économie verte**

### **Le milieu des affaires est mobilisé pour accélérer la transition**

La transition écologique figure parmi les principales préoccupations de la communauté d'affaires du Grand Montréal. Notre dernier sondage indique que 95 % des entreprises sont fortement préoccupées par les changements climatiques. Cela dit, malgré leur volonté d'agir et de s'engager dans des pratiques d'affaires durables, seulement 56 % des entreprises ont amorcé une transition verte. Ainsi, près de la moitié des entreprises du Grand Montréal font face à des défis majeurs pour entamer leur transition, notamment un besoin d'accompagnement, de formation, de soutien financier et d'appui pour détecter les bonnes ressources capables de les aider.

C'est pour répondre à ces besoins importants que la Chambre a lancé **convertgence**, une initiative codéveloppée avec BMO visant à offrir aux entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité de nouveaux services, de la formation et de l'accompagnement spécialisé afin de les aider à réduire leur empreinte carbone<sup>13</sup> et à faciliter leur transition verte. La Chambre a obtenu un appui du MEIE pour démarrer cette initiative ainsi que de partenaires privés, mais la contribution du gouvernement du Québec sur toute la durée du projet, c'est-à-dire trois ans, reste à confirmer.

<sup>12</sup> Le Devoir. Un système surchargé fait rater la rentrée à des étudiants en francisation. 2023. En ligne. [Un système surchargé fait rater la rentrée à des étudiants en francisation | Le Devoir](#)

<sup>13</sup> CCMM. **Conver**tgence. 2023. En ligne. [conver](#)tgence | CCMM



## Les nouveaux défis de l’approvisionnement en énergie

La décarbonation de l’économie québécoise et montréalaise passe par la transition énergétique, une transition verte qui suppose inévitablement une augmentation de la consommation d’énergie propre. Un changement de paradigme est en cours. Hydro-Québec signale la fin des surplus énergétiques d’ici 2026. C’est ainsi qu’au mois d’octobre 2023, Hydro-Québec annonçait son Plan d’action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère. La Chambre a favorablement accueilli les objectifs de ce plan, notamment l’accompagnement et le soutien qui seront offerts aux entreprises pour améliorer leur efficacité énergétique<sup>14</sup>.

La province se retrouve dans un contexte où il y a une urgence à trouver des solutions de rechange permettant de décarboner rapidement notre économie. Compte tenu des retombées importantes des investissements annoncés – notamment en main-d’œuvre – et des efforts en matière d’efficacité énergétique, le milieu des affaires de la métropole s’attend à une collaboration étroite entre le ministère des Finances et le ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

### Accompagner les entreprises dans leur transition verte

D’importants investissements seront nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que la neutralité carbone d’ici 2050. Dans un tel contexte, les entreprises font face à des défis importants pour concilier leurs efforts en faveur de pratiques environnementales, en procédant à une gestion prudente de leurs dépenses. La nécessité de réduire l’empreinte carbone et d’adopter des pratiques durables demeure cruciale, mais les entreprises doivent également rester vigilantes quant à leur stabilité financière.

Le plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030 du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs est un plan ambitieux qui facilitera la réalisation de nos objectifs collectifs<sup>15</sup>. Pour ce faire, il faudra la contribution de tous les intervenants de la société québécoise, notamment le milieu des affaires. Dans le contexte économique actuel, le décaissement pour accompagner les entreprises dans la transition verte doit se faire rapidement, mais aussi de manière efficace, à l’écoute des réels besoins des secteurs économiques. La somme de 83,5 millions sur 5 ans pour développer et diffuser les connaissances nécessaires à la transition climatique permettra notamment d’accompagner le milieu des affaires dans cette transition et de lui donner accès aux meilleures pratiques d’affaires durables<sup>16</sup>. La Chambre invite le gouvernement à collaborer avec les organismes en mesure de mobiliser le secteur privé et d’accélérer la transition des entreprises.

***Recommandation 3 : Bonifier l’accompagnement offert pour favoriser l’adoption de pratiques d’affaires durables, en ciblant notamment les PME en milieu urbain.***

## 4. Investir dans le développement économique du Grand Montréal

### Vers une densification intelligente

Le Grand Montréal se trouve présentement en fort déséquilibre relativement à la demande de logements et à l’offre d’habitation. Les mises en chantier sont en baisse, ce qui accroît le déséquilibre, surtout en ce qui concerne les logements locatifs. Ce déséquilibre a conduit à une augmentation significative des prix pour les logements. Face à cette situation, la Chambre a publié en juin 2023 son étude *Bâtir plus, plus vite et mieux*, qui émet 15 recommandations pour augmenter l’offre d’habitation rapidement et qui s’appuie sur une stratégie de densification intelligente<sup>17</sup>.

<sup>14</sup> CCMM. Hydro-Québec : un plan d’action ambitieux et rassurant pour le milieu des affaires. 2023. En ligne. [La Chambre accueille favorablement le Plan d’action 2035 d’Hydro-Québec \(cmm.ca\)](#)

<sup>15</sup> Gouvernement du Québec. Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030. 2023. En ligne. [Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030 \(quebec.ca\)](#)

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> CCMM. *Bâtir plus, plus vite et mieux : pour une stratégie de densification intelligente du Grand Montréal qui répond aux besoins d’habitation*. Juin 2023. En ligne. [La Chambre présente ses recommandations pour l’avenir de l’habitation dans la métropole qui répond aux besoins d’habitation \(cmm.ca\)](#)



La pénurie de main-d'œuvre et la faible productivité dans le secteur de la construction, la hausse du prix des intrants et les taux d'intérêt élevés sont des facteurs aggravants. Avec quelque 37 000 mises en chantier, 2023 pourrait s'avérer la pire année depuis 2001<sup>18</sup>, soit près de 30 000 de moins qu'il y a deux ans à peine.

Les solutions à la crise du logement ne peuvent être dissociées de la crise climatique, car elle est intrinsèquement liée à des choix de développement urbain, d'utilisation de terrains et de mobilité qui influent sur les émissions de gaz à effet de serre. Pour relever ces défis interconnectés, il est impératif d'investir stratégiquement dans les zones à fort potentiel. Ces développements sont cependant bloqués en raison de l'incapacité des villes à soutenir les investissements massifs en infrastructures municipales.

Pour surmonter cette impasse, un soutien ponctuel du gouvernement provincial, en collaboration avec le gouvernement fédéral, sous forme de Fonds spécial de soutien de développement des infrastructures urbaines est nécessaire. Cette approche concertée permettra de débloquer le déploiement de projets immobiliers durables et de favoriser un développement urbain plus résilient.

Le budget 2024-2025 devra prévoir des dépenses additionnelles et dégager du financement pour les infrastructures locales dans le cadre de projets d'habitation à haute densité en milieu urbain, destinés notamment à trois grands secteurs à fort potentiel dans le Grand Montréal :

1. Le secteur Bridge-Bonaventure
2. Le quartier Namur-Hippodrome
3. L'Est de Montréal

### **Le secteur Bridge-Bonaventure**

Nous estimons que le développement du secteur Bridge-Bonaventure représente une occasion à saisir afin de répondre d'un seul geste à de nombreux enjeux prioritaires tels que l'augmentation de l'offre en habitation et la construction de quartiers durables permettant de réduire les émissions de GES. Les promoteurs sont engagés, le territoire est identifié. Mais il manque un ingrédient : le financement des infrastructures publiques et les autorisations de la Ville de Montréal.

En raison de son emplacement stratégique, le secteur Bridge-Bonaventure joue un rôle central et crucial dans le développement futur du centre-ville de la métropole. Il constitue le dernier grand espace pouvant accueillir des bureaux de grande qualité et offrant une superficie adaptée aux besoins des entreprises. Au-delà de son potentiel économique, cette zone offre la possibilité de créer un quartier densément peuplé à proximité du centre-ville et des infrastructures de transport collectif, contribuant ainsi à augmenter l'offre de logements dans le cœur de la métropole, une réponse nécessaire à la pénurie actuelle et à l'étalement urbain. L'ajout d'une station du REM dans le secteur est d'ailleurs un élément stratégique à son développement.

La Ville de Montréal a sa part de responsabilité dans la réalisation de projets de développement tels que le secteur Bridge-Bonaventure. Cependant, elle est dans une situation budgétaire difficile et les gouvernements du Québec et du Canada doivent s'investir considérant que les projets de densification constituent une réponse concrète à deux enjeux prioritaires : l'augmentation de l'offre de logements et la lutte contre les changements climatiques.

### **Le quartier Namur-Hippodrome**

Autre secteur prometteur : le projet de l'hippodrome. Ce vaste terrain est susceptible de jouer un rôle structurant pour un secteur en transformation. Avec le secteur Bridge-Bonaventure, le quartier Namur-Hippodrome est l'un des derniers grands sites à pouvoir être développé au cœur de la ville. De par sa taille de 75 hectares et sa localisation, Namur-Hippodrome pourrait devenir le nouveau quartier de référence pour répondre aux besoins de logements dans le Grand Montréal.

---

<sup>18</sup> La Presse. André Dubuc. L'industrie espère une loi pour sortir du marasme. 27 octobre 2023. En ligne. [Mises en chantier au Québec | L'industrie espère une loi pour sortir du marasme | La Presse](#)

Certains enjeux devront être abordés dans le cadre d'une collaboration entre les paliers gouvernementaux et les développeurs, notamment par la mise à niveau des infrastructures publiques et l'accès aux transports en commun. D'ailleurs, la Chambre salue la création du groupe de travail GALOPH : Groupe d'Accélération pour l'Optimisation du Projet de l'Hippodrome, qui aidera la création du prochain grand quartier d'avenir.

La réussite de ce projet de requalification dépend essentiellement de la capacité de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec à entreprendre des actions structurantes visant à améliorer la connectivité du quartier, à promouvoir l'utilisation des transports en commun et à atténuer la pression exercée par l'arrivée de nouveaux ménages sur des axes routiers déjà fortement congestionnés. La Chambre souligne notamment l'importance pour le gouvernement du Québec de mettre en œuvre des stratégies de mobilité et d'investir dans les infrastructures afin de décloisonner les terrains<sup>19</sup>.

### **L'Est de Montréal**

Les annonces récentes du Sommet de l'Est faites par la ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, et le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, sont accueillies très favorablement par le milieu des affaires. La Chambre a salué l'annonce de 100 millions de dollars pour décontaminer les 650 000 mètres carrés entre Sherbrooke et Notre-Dame. La revitalisation de ces terrains est essentielle au réaménagement de l'est du territoire<sup>20</sup>.

Néanmoins, il est primordial qu'un suivi rigoureux soit fait pour s'assurer que les sommes sont décaissées rapidement et efficacement. Les efforts de revitalisation ne peuvent être faits en silo, les investissements et les engagements sur les infrastructures publiques et les solutions de transport efficace restent des priorités pour la réussite du projet.

Le Projet structurant de l'Est représente une condition essentielle au développement de cette partie de l'île de Montréal. Une solution de transport en commun efficace est indispensable pour attirer les investissements privés dans la région, l'objectif étant que la main-d'œuvre et les clients puissent s'y rendre en transport collectif.

Le gouvernement du Québec devra prévoir les fonds nécessaires pour l'avancement et la réalisation du Projet structurant de l'Est ainsi que les coûts d'aménagement urbain résultant d'un projet d'une telle envergure.

***Recommandation 4 : Déployer un programme spécial de soutien aux zones à fort potentiel en collaboration avec le fédéral afin d'augmenter l'offre de logements dans le Grand Montréal, notamment :***

- a. Le secteur Bridge-Bonaventure***
- b. Le quartier Namur-Hippodrome***
- c. L'Est de Montréal***

La Chambre est d'avis que le gouvernement du Québec doit intégrer dans le budget 2024-2025 une réponse aux besoins d'infrastructures locales, et ce, en collaboration avec le gouvernement du Canada. L'objectif est de permettre un engagement sans délai du secteur privé à construire les habitations. Parallèlement, ces efforts apportent une réponse concrète à la crise du logement, mais aussi à la capacité de la province d'accueillir de nouveaux arrivants et répondre aux besoins de notre économie.

---

<sup>19</sup> Voir le mémoire de la Chambre déposé dans le cadre de la consultation sur le secteur Namur-Hippodrome. Février 2020. En ligne. [Namur-Hippodrome : la CCMM invite la Ville à saisir l'occasion de créer un quartier de référence inclusif et écologique | CCMM](#)

<sup>20</sup> Gouvernement du Québec. Développer le plein potentiel de l'Est de Montréal – 100 M\$ pour la création d'une société de mise en valeur de terrains industriels. Novembre 2023. En ligne. [Développer le plein potentiel de l'Est de Montréal – 100 M\\$ pour la création d'une société de mise en valeur de terrains industriels](#) Gouvernement du Québec (quebec.ca)

## Investir dans l'offre et la performance de notre transport collectif

Le fait de disposer de transports collectifs contribue de manière significative au développement économique de la métropole. Face aux effets néfastes de la congestion routière et aux efforts de transition écologique, la performance de notre transport collectif doit être une priorité.

La Chambre salue la prise en charge par le gouvernement de 238 millions de dollars, soit 70 % des déficits annoncés par l'ARTM<sup>21</sup>. C'est un compromis qui va dans le bon sens. La Chambre s'attend à ce que les sociétés de transport poursuivent leur exercice d'optimisation, mais des solutions pérennes doivent être apportées afin d'assurer la viabilité et le développement de ces services essentiels.

Les sociétés de transport ont fait part de leurs inquiétudes : un financement insuffisant amène inévitablement une réduction de l'offre de transport en commun, qui se traduit par une baisse de l'achalandage. Un cercle vicieux s'en suit. Une fréquence moindre entraînant moins d'intérêt pour le transport collectif, puis une baisse des revenus et possiblement une autre diminution de la fréquence.

La volonté de la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Geneviève Guilbault, de soumettre les sociétés de transport à des audits indépendants, permettra de trouver des moyens d'économiser à la source. Néanmoins, il est important que le gouvernement du Québec agisse dès maintenant et prenne en considération les besoins financiers des sociétés de transport dans la rédaction du budget provincial 2024-2025.

**Recommandation 5 : En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, prévoir un financement adéquat et prévisible à plus long terme pour :**

- a. Maintenir les actifs;**
- b. Indexer les sources de revenus existantes, dont la taxe régionale sur l'essence et les droits d'immatriculation;**
- c. Assurer une offre de service attrayante et le déploiement du réseau.**

## Tarifification kilométrique

D'autres leviers pour financer le transport en commun doivent être explorés, notamment la tarification kilométrique. Depuis de nombreuses années, la Chambre appuie la création d'une tarification kilométrique pour remplacer la taxe sur l'essence, qui n'est plus une solution pérenne pour assurer le financement des infrastructures, mais aussi du transport collectif dans la province. Le gouvernement du Québec a approuvé, en 2022, le nouveau *Règlement d'application de la Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants*. Grâce à ce règlement, la vente de véhicules à essence sera interdite en 2035<sup>22</sup>.

La Chambre privilégie nettement le remplacement de la taxe sur l'essence par une tarification kilométrique. Son caractère modulable permet une tarification dynamique en fonction des zones parcourues, du type de véhicule, de l'heure de la journée, de l'intensité de la congestion et du nombre de passagers. C'est une solution qui offre de la prévisibilité et qui est équitable pour les utilisateurs. Au final, il s'agit d'un levier de financement pour le gouvernement ainsi qu'une solution pour atteindre les cibles de réduction de la congestion routière.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) s'est montrée proactive sur le dossier. La tarification kilométrique est actuellement en étude de faisabilité pour évaluer l'imposition sur le territoire de la CMM<sup>23</sup>. L'adoption de cette nouvelle mesure d'écofiscalité doit être une initiative provinciale et le gouvernement du Québec doit lui aussi commencer les démarches pour se préparer à cette transition.

<sup>21</sup> Gouvernement du Québec. Québec paiera 70 % des déficits des sociétés de transport collectif pour 2024. Novembre 2023. En ligne. [Québec paiera 70 % des déficits des sociétés de transport collectif pour 2024 Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/fr/actualites/2023/11/08/quebec-paiera-70-des-deficits-des-societes-de-transport-collectif-pour-2024)

<sup>22</sup> Gouvernement du Québec. Le début de la fin des véhicules à essence - Québec renforce sa réglementation sur les véhicules zéro émission afin d'accroître l'offre de voitures électriques. 2022. En ligne. [Le début de la fin des véhicules à essence - Québec renforce sa réglementation sur les véhicules zéro émission afin d'accroître l'offre de voitures électriques Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/fr/actualites/2022/05/12/le-debut-de-la-fin-des-vehicules-a-essence-quebec-renforce-sa-reglementation-sur-les-vehicules-zero-emission-afin-daccroitre-loffre-de-voitures-electriques)

<sup>23</sup> Communauté métropolitaine de Montréal. Tarification kilométrique : le contrat de l'étude de faisabilité octroyé à la firme Aviseo Conseil. 2023. En ligne. [Tarification kilométrique : le contrat de l'étude de faisabilité octroyé à la firme Aviseo Conseil \(cmm.qc.ca\)](https://www.cmm.qc.ca/fr/actualites/2023/03/15/tarifification-kilometrique-le-contrat-de-l-etude-de-faisabilite-octroye-a-la-firme-aviseo-conseil)

## Déploiement d'une stratégie d'innovation dans le Grand Montréal

En février 2022, la Chambre a favorablement accueilli la création de deux premières zones d'innovation à Sherbrooke et à Bromont. On constate de nombreux gains derrière la stratégie, qui consiste à désigner des zones d'innovation dans le but de réunir de grandes entreprises innovantes, des start-ups, des centres de recherche et des talents de premier plan dans des secteurs spécifiques.

Nous encourageons le gouvernement à adopter une approche adaptée pour le Grand Montréal. Plusieurs facteurs propres à la métropole ouvrent la voie à la création de pôles. D'abord, la concentration d'universités et de centres de recherche crée un environnement propice à la recherche et au développement, favorisant ainsi la synergie entre le monde universitaire et le milieu des affaires.

L'adoption d'une stratégie distincte renforcerait cette position en attirant des investissements, en favorisant la croissance des entreprises existantes et en stimulant la création d'emplois hautement qualifiés. Cette approche contribuerait à la prospérité globale de la région et du Québec dans son ensemble, tout en reconnaissant que la densité du bâti et des activités déjà présentes sur le territoire de la métropole est moins propice au déploiement d'une « zone d'innovation » suivant le modèle appliqué en région.

***Recommandation 6 : Octroyer un financement au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour le déploiement d'une stratégie d'innovation ciblée pour le Grand Montréal.***

## Conclusion

Dans cette période d'incertitude marquée par un ralentissement économique et une récession technique, la Chambre invite le gouvernement à poser des actions dans le cadre du prochain budget pour atténuer les effets du ralentissement économique.

Les investissements dans les grands projets d'infrastructures représentent non seulement une réponse à la crise du logement qui sévit actuellement, mais aussi à l'étalement urbain, ce qui nous rapproche de nos objectifs de réduction des GES.

En outre, en cette période de resserrement budgétaire, il est encore plus important de veiller à ce que les investissements choisis par le ministre des Finances produisent l'effet escompté, et ce, de manière efficace. Dans un contexte où la marge de manœuvre est limitée, il devient d'autant plus crucial de prendre les bonnes décisions, de s'assurer que les sommes sont décaissées et d'être en mesure de s'ajuster en cours de chemin.

La Chambre encourage une approche équilibrée, alliant innovation, transition verte et gestion efficace des ressources pour stimuler la productivité et la résilience économique. Il est crucial de prioriser des mesures qui répondent aux enjeux actuels tout en préparant l'avenir. La collaboration entre les différents paliers de gouvernement et le secteur privé reste essentielle pour relever ces défis et bâtir un avenir économique durable.

C'est en ayant ces défis et recommandations à l'esprit que la Chambre espère que le gouvernement élaborera le budget 2024-2025.

## Synthèse des recommandations

**Recommandation 1 :** Maintenir une marge de manœuvre budgétaire pour aider les entreprises, notamment les PME, à surmonter un éventuel choc économique qui serait plus important que les prévisions actuelles.

**Recommandation 2 :** Accorder les ressources financières nécessaires et réajuster les paramètres des décaissements selon les besoins afin que les programmes et politiques gouvernementales répondent aux enjeux de main-d'œuvre, notamment :

- a. L'Opération main-d'œuvre
- b. L'amélioration des processus d'immigration
- c. Francisation Québec

**Recommandation 3 :** Bonifier l'accompagnement offert pour favoriser l'adoption de pratiques d'affaires durables, en ciblant notamment les PME en milieu urbain.

**Recommandation 4 :** Déployer un programme spécial de soutien aux zones à fort potentiel en collaboration avec le fédéral afin d'augmenter l'offre de logements dans le Grand Montréal, notamment :

- a. Le secteur Bridge-Bonaventure
- b. Le quartier Namur-Hippodrome
- c. L'Est de Montréal

**Recommandation 5 :** En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, prévoir un financement adéquat et prévisible à plus long terme pour :

- a. Maintenir les actifs;
- b. Indexer les sources de revenus existantes, dont la taxe régionale sur l'essence et les droits d'immatriculation;
- c. Assurer une offre de service attrayante et le déploiement du réseau.

**Recommandation 6 :** Octroyer un financement au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour le déploiement d'une stratégie d'innovation ciblée pour le Grand Montréal.